

Des augmentations salariales à La Poste déconnectées de nos besoins,

LA CGT INTERPELLE NOS DIRIGEANTS, POUR NOTRE FICHE DE PAIE, AGISSONS !

Au 1er avril, s'appliquent les mesures issues des négociations salariales. Celles-ci n'ont pas recueilli la signature de la CGT car jugées trop insuffisantes. L'accélération de l'augmentation du coût de la vie que nous subissons nous légitime cette position et pose clairement la question de la juste rémunération de notre travail permettant de vivre dignement.

La CGT s'est adressée dernièrement au siège de La Poste pour l'ouverture de nouvelles négociations.

Voir extrait du courrier ci-contre.



Extrait du courrier de la CGT à La DRH de La Poste

« Les mesures actées par la Poste à ce jour au titre de l'année 2022, ne font qu'entériner une perte de pouvoir d'achat pour une très large majorité des Postiers, tous statuts confondus. La CGT l'a dénoncé tout au long de ces négociations. Il s'avère qu'à l'époque l'inflation était mesurée à moins de 3% sur les 12 mois glissants. Mais déjà les prévisions de l'INSEE auguraient d'une progression pouvant atteindre les 4% avant la fin du premier semestre.

C'est en intégrant ces prévisions, que la CGT lors de la plénière du 17 février vous avait sensibilisée sur une fort probable revalorisation du SMIC à venir, justifiant une anticipation de celle-ci à traduire dans les mesures applicables à La Poste à compter du 1^{er} avril.

Les propositions de La Poste se sont cantonnées in fine à 2% pour les plus bas salaires, l'inflation à fin mars se situant à 4,5% avant même que les postières et postiers concernés n'aient vu leur salaire revalorisé.....

.....Chacun sait que l'inflation et son mode de calcul n'ont pas le même impact sur l'existence des différentes catégories sociales. Aujourd'hui, l'augmentation du prix de l'énergie, du carburant, des denrées alimentaires de base a une répercussion exacerbée sur les plus modestes. La Poste doit en tenir compte.....

.....Notre organisation syndicale a privilégié tout au long des négociations salariales de véritables augmentations de salaires se situant à minima au niveau de l'inflation afin de garantir un « maintien » de pouvoir d'achat aux Postiers. Mais il s'avère que certains postes de dépense ont très fortement augmenté depuis la fin janvier et plus particulièrement le carburant. Aujourd'hui, pour des collègues ne pouvant télétravailler ou prendre les transports en commun, la facture mensuelle (uniquement pour se rendre au travail) prend des proportions inquiétantes

La revalorisation de 10% de l'indemnité transport, de quelques centimes pour l'indemnité kilométrique ne sont pas au niveau de la situation actuelle. Des mesures d'urgence s'imposent. De nombreux agents en sont exclus de surcroît.....

.....La CGT réitère donc sa demande pour l'organisation sans délai d'une rencontre portant sur les salaires et la rémunération des Postières et Postiers. »

Au 1er mai, le SMIC sera revalorisé de 2,65% de manière automatique au regard du niveau d'inflation calculé depuis ce début d'année.

Cette troisième augmentation en l'espace de 7 mois conduit à une revalorisation de près 5,9% du SMIC depuis le mois d'octobre.

Pour autant, celui-ci se situant en deçà de 1650 € brut demeure nettement insuffisant.

Il en résulte que les 4 premiers niveaux des salariés I.2 comme les 2 premiers niveaux du I.3 se situent à des salaires bruts INFÉRIEURS au SMIC tout juste quelques jours après avoir « bénéficié » de l'augmentation 2022.

Comme l'a régulièrement dénoncé la CGT lors des négociations, nous assistons à une Smicardisation, une paupérisation des postiers. La CGT va prendre contact avec l'ensemble des organisations syndicales dans le but d'avoir une initiative unitaire la plus large possible sur la question du pouvoir d'achat des Postiers.

Mais pour véritablement peser sur nos dirigeants pour de réelles augmentations salariales pour tous, c'est dans chaque service que l'unité des personnels doit se construire. Partout, exprimons-nous sur nos besoins en termes de revalorisations salariales et débattons sur la mobilisation nécessaire à amplifier pour nous faire entendre.

POUR LA CGT :

- **L'ensemble des salaires doit immédiatement être revalorisé d'un niveau au moins égal à l'inflation que nous subissons tous,**
- **Des mesures d'urgence doivent être octroyées pour toutes celles et tous ceux qui sont contraints d'utiliser leur véhicule personnel pour se rendre au travail,**
- **Pas de salaire en dessous de 2000€ brut**
- **Le 13ème mois pour tous**

La mobilisation des salariés dans de nombreuses entreprises s'est traduite par des revalorisations salariales d'un tout autre niveau que celles actées à La Poste.



**L'action collective est porteuse d'avancées.
ENSEMBLE, mobilisés, allons chercher
de véritables augmentations de salaire pour tous !**



Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom : Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal : Ville :
(facultatif) Téléphone perso : pro :
Grade/ Classification : Métier :
Service/Bureau (nom et adresse) :
.....

